

Oser le salariat en élevage ovin

Colloque : 7 octobre 2015
Sommet de l'élevage

Serge FIGON (CERFRANCE Haute-Loire)



CONSEIL EXPERTISE COMPTABLE

CONSEIL
EXPERTISE
COMPTABLE



L'embauche d'un salarié !

Un investissement pour l'avenir

Une question fondamentale

J'embauche : pour quelles raisons ?

- Gérer un trop de travail.
- Dégager du temps libre.
- Un désir de développement de mon entreprise.
- Préparer un départ ou une éventuelle association.

Deux enjeux principaux

- Etre capable de gérer le travail d'autrui.
- Etre capable de pouvoir dégager des ressources pour payer l'emploi futur et pour pouvoir le pérenniser.

Un salarié

Une relation humaine Un formalisme minimum

- Une relation de confiance
- Une nécessité d'organisation
- Un formalisme antérieur à l'embauche
- Un regard de la Direccte

Un salarié

Un coût supplémentaire

Salaires + charges sociales (+ intéressement)
Charges déductibles du résultat (si bénéfice réel)

Impact en terme d'assiette fiscale et sociale
(raisonner la charge nette)

Exonérations possibles (Fillon, 1^{re} embauche)

Un salarié

Une opportunité

- En terme de développement
Plus de temps disponible = plus de brebis
Un atelier complémentaire
- En terme d'optimisation de la situation actuelle
Plus de temps = plus de présence sur le troupeau
Diminution des pertes
- En terme de cession de l'entreprise
Préparation à la retraite
- En terme de future association
GAEC

La problématique

Comment pérenniser l'emploi ? Comment fidéliser le salarié ?

- Par un chiffrage préalable du coût prévisionnel et des enjeux financiers (attention aux besoins de fonds de roulement)
- Par un salaire qui correspond aux attentes de chacun
- Par une définition de poste précise
- Par la mise en place d'un contrat d'intéressement

Un exemple : GAEC entre époux

- 158 ha : 26 ha céréales et 132 ha SF
- 855 brebis

- Système 3 agnelages en 2 ans
- Productivité : 1,5
- Groupement employeurs : 5 600 €/an

- Produits : 236 500 €
- EBE : 73 946 €
- Résultat courant : 32 228 €
- Revenu disponible : 46 451 €

- Résultat fiscal : M. 24 000 € - Mme 24 000 €

- Plus d'enfants - 2 parts – IRPP/MSA

Les problématiques

CONSEIL
EXPERTISE
COMPTABLE



- Libérer du temps pour M. et Mme.
- Préparer une éventuelle cession de l'exploitation.
- Réduire la pression fiscale et sociale.
- Maintenir la rémunération actuelle de M. et Mme.
- Supprimer le groupement d'employeurs.

1^{re} étape

CONSEIL
EXPERTISE
COMPTABLE

- Trouver un salarié motivé
- Entretien préalable
- Définition du poste, de la future rémunération, du contrat d'intéressement

Le projet

- Embauche à plein temps
- Progression de l'effectif de + 150 brebis
- Construction de deux bergeries (85 000 €)
- Amélioration des résultats techniques : réduction de la mortalité de 0,2 point

Le chiffrage

Coût salarié : 20 000 € par an (hors intéressement)
(salaires, charges, groupement employeurs)

- + 30 000 € de ventes d'agneaux
- Marge brute : + 22 000 €
- EBE : maintenu
- Résultat courant : 22 000 € (amort. / FF)

Avantages

CONSEIL
EXPERTISE
COMPTABLE



- Diminution de la pression fiscale et sociale (hors intéressement)
- Libération du temps (1 week-end / 3 semaines)
- Optimisation de l'existant
- Baisse des prélèvements sociaux et fiscaux
- Remotivation des deux chefs d'exploitation

En résumé...

Pour embaucher, il faut :

- avoir déjà une dimension économique minimale,
- avoir la volonté de partage des tâches,
- être capable de gérer une organisation nouvelle,
- de mettre en place une relation gagnant/gagnant avec son salarié.

- Se réunir est un début
- Rester ensemble est un progrès
- Travailler ensemble est une réussite.

Henry FORD

Merci de votre attention